

position peut certifier le fait. Le vent soufflé avec tant de force et il entasse tellement la neige que les gens peuvent faire passer leurs attelages de chevaux au-dessus de ces bancs sans danger de s'y enfoncer. C'est là le renseignement qu'on m'a fourni.

M. R. L. BORDEN : Je ne sache pas que vous puissiez espérer vous débarrasser à l'avenir d'un semblable état de choses. Nous n'ignorons pas qu'il a beaucoup d'humidité dans les Provinces maritimes en hiver et en été. Depuis trois et même six ou sept ans, cette température humide nous arrive en hiver sous la forme de pluie ou de neige suivie de pluie. Mais tout cela a été changé au cours de cette saison-ci. Si nous avons un hiver d'une sévérité exceptionnelle, alors que la précipitation atmosphérique s'opère sous la forme de neige, et quelquefois sous la forme de neige mouillée qui s'entasse très solide, dans ces cas-là, si le froid est intense, on peut s'attendre aux embarras qui ont signalé l'hiver actuel, bien que ces inconvénients puissent ne pas être aussi grands. Quant aux clôtures-paraneige, d'après les conversations que j'ai eues avec différentes personnes, elles ne sont pas sans utilité; au contraire, on m'a dit qu'elles étaient fort utiles, mais que la chute de neige avait été si énorme cet hiver qu'elles n'ont pu empêcher ces bancs de se former.

M. EMMERSON : Elles servent jusqu'à un certain point.

M. R. L. BORDEN : L'avantage est plus grand si l'on place deux ou trois de ces clôtures sur le côté exposé. J'ai cru comprendre qu'à un certain temps, il y avait des abris-paraneige à différents points de la ligne. J'ignore si on les considère comme inutiles, maintenant. Je sais que sur l'Intercolonial, en bas de Québec, il y a de ces constructions. Je me demande si l'on a constaté qu'ils n'avaient aucune utilité. Je suppose que les fonctionnaires du ministère étudient cette question. Je veux simplement donner à entendre qu'à mon point de vue, on devrait prendre des moyens pour nous éviter des difficultés semblables à l'avenir. Alors même que cet état de choses ne se répéterait qu'à de longs intervalles, il serait sage de prendre des précautions raisonnables. En effet, les sommes énormes qu'à coûté au pays l'hiver qui s'achève, pourrait servir à élever des paraneiges et des coupe-vent sur une distance considérable de la voie entre Halifax et Amherst.

(Adopté.)

Agrandissement des installations à Halifax, \$200,000.

M. R. L. BORDEN : Je demanderai à l'honorable ministre d'expliquer ce crédit.

M. EMMERSON : Nous ne demandons que \$200,000 cette année. Mon honorable ami de Leeds (M. Taylor) sourit de cette modeste demande, mais lorsqu'il aura été

mis au courant de toutes les exigences de la situation, il ne sera pas, je le crois bien, porté à se moquer ainsi. L'état de choses qui existe à Halifax est tel qu'il nous faudra nécessairement, avant que les installations terminales se trouvent sur un pied qui leur permettra, ainsi que nous l'espérons, de faire face aux besoins du pays, dépenser des sommes considérables.

Les améliorations projetées ne peuvent toutes être accomplies en une année, et ces dépenses devront se continuer encore longtemps. Cette année, nous nous sommes montrés bien raisonnables en ne demandant que \$200,000. En 1904-1905, nous avions à notre disposition un crédit de \$385,000. Nous prévoyons que les dépenses durant l'exercice en cours seront de \$185,000, et nous demandons à la Chambre de nous voter de nouveau la balance de \$200,000, car nous ne croyons pas dépenser plus que ce montant dans ces travaux ordinaires, pourvu qu'au cours de l'exercice 1905-1906, l'ouvrage avance aussi rapidement que durant le présent exercice. Il y a beaucoup de travaux à exécuter à Halifax. Il nous faut un terrain pour la construction de remises à locomotives, mais ce n'est pas une chose facile que de s'en procurer un. Aux environs de Richmond où devraient se trouver ces remises, il est presque impossible, vu l'état des lieux, d'acheter un terrain sans s'exposer à de grands frais; en effet, il nous faudrait miner le roc pour construire une chaussée dans l'eau. Il nous faut une remise à locomotives dont la forme sera circulaire et dont le diamètre mesurera environ 350 pieds.

Pour un morceau de terre à cet endroit-là il nous faudrait peut-être \$35,000. Ensuite, il nous faut un terrain sur la rue Cornwallis pour les besoins du chemin de fer. Nous aurons aussi une usine électrique; elle est en cours de construction.

M. R. L. BORDEN : A quelle fin? Pour l'éclairage?

M. EMMERSON : Pour éclairer les ateliers, la gare et le reste. Il nous faut et nous sommes à faire des améliorations dans la gare, améliorations qui vont coûter environ \$6,000. Il nous faut, à l'élevateur, de nouvelles voies, qui devront coûter \$4,000. Cet ouvrage s'exécute en ce moment.

M. TAYLOR : Et il ne va pas de grain à l'élevateur?

M. EMMERSON : Pas cette année; mais nous avons bon espoir. Cela ne saurait tarder. Puis nous avons besoin du nouveau quai et du hangar à marchandises, qui sont en cours de construction. Ces derniers ouvrages vont coûter à peu près \$135,000.

M. R. L. BORDEN : Où se propose-t-on d'établir le nouveau hangar à marchandises?

M. EMMERSON : Sur le quai même. Les travaux en sont adjugés à l'heure qu'il est.